



<http://journallepont.ca>

journallepont@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix
Vol. 9 No 9 Janvier 2020

Bonne Année 2020

Gîtes de Palmarolle



Baisse des taxes de 10 %
à Palmarolle

page 3

MAISON À LOUER

BORD DE L'EAU
À PARTIR D'UNE NUITÉE

maisonlacabitibi@yahoo.ca
819 301-2626



Sommaire

Actualités	3
Affaires municipales	10 à 13
Loisirs	18-19
Opinions	5
Vie communautaire	8-9, 16-17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	3-4-5
*Gilles Fortier	15
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	6

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité

dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable

Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Dans les années 60 et 70, plusieurs de nous se souviennent sans doute que Palmarolle offrait aux passants, aux touristes et aux travailleurs un service d'hébergement combiné à un bar et à une salle de réceptions, ce complexe avait comme nom : Le Vieux Moulin. Malheureusement, comme bien d'autres, on a dû se résigner à fermer cet établissement faute de rentabilité.

Il semble qu'il y ait renaissance de l'offre d'hébergement dans notre municipalité. En effet, Aline et Louisa, propriétaires de deux grandes maisons au cœur du village, sont à concrétiser un projet qui devrait bientôt voir le jour. Elles ont tenté depuis plusieurs mois l'expérience de location de locaux pour touristes et pour travailleurs. Présentement, elles affirment qu'elles puissent difficilement suffire à la demande. C'est avec confiance et enthousiasme qu'on les « regarde aller »

Mais le but de cet article aujourd'hui est de vous faire connaître une autre de ces maisons d'accueil qui est fonctionnelle depuis bientôt deux ans. Les propriétaires de ce gîte situé en bordure du lac Abitibi, rue des Montagnards, sont Denise Gervais et son conjoint, Clément Mercier.

S'étant construit une nouvelle demeure, ils ont décidé de ne pas vendre celle qu'ils avaient habitée, mais de l'offrir comme gîte de passants en auto, en motoneige et même en bateau. De par sa position géographique, cette propriété aux abords du sentier interrégional n° 93, route très fréquentée, est une halte fort appréciée par les motoneigistes de partout. Et, bien sûr, le site est aussi accessible en auto; on y offre d'ailleurs un grand stationnement, puis comme on peut le voir sur la photo, un quai permet l'accostage d'embarcations pour les « marins d'eau douce » qui veulent mettre pied à terre pour un séjour de tout confort pour une nuitée ou plus.

Cette maison offre quatre chambres à coucher, une large cuisine équipée de tous les appareils de cuisson, à l'électricité et même au bois, sur un poêle d'époque pour les nostalgiques de la cuisine « comme grand-mère ». Comme on est en campagne, on peut même veiller autour d'un feu de camp et profiter d'un BBQ au gaz. Il est bon de noter que la maison fournit la literie pour huit personnes, de même que la laveuse et la sècheuse. Si toutefois, on veut excéder ce nombre, on demandera aux locataires d'apporter leur literie de même que leurs matelas gonflables. C'est donc Denise, assistée de deux grands enfants pendant l'été seulement, car ils fréquentent l'université, qui assument le quotidien. Par contre, le cadet de 14 ans, Gabriel, est l'homme de la maison, précieuse main-d'œuvre pour la tonte du gazon et surtout pour le déneigement et d'autres travaux connexes d'entretien. Quant à Clément, il participe activement aux travaux, mais étant travailleur minier, il est longtemps retenu en dehors de la propriété.





Cette entreprise opère avec tous les permis et les exigences requis par les lois municipales et gouvernementales; elle est même inscrite aux agences Airbnb et RSVP. Leur publicité se fait aussi, bien sûr, de bouche-à-oreille par des clients satisfaits de leur séjour de même que par des cartes d'affaires, des pancartes, dont une est affichée à la Marina Dagenais.

Notre entretien s'est terminé sur quelques détails dont la provenance des visiteurs à la Maison Lac Abitibi (c'est son nom d'affaires). Denise nous a raconté l'hiver dernier la venue d'un groupe de motoneigistes en provenance de Toronto. Ils étaient fort heureux de trouver ce chaleureux gîte sur leur itinéraire; ils étaient complètement frigorifiés à leur arrivée. La douce chaleur des deux poêles à bois les a plongés dans une sorte de béatitude revitalisante et réconfortante. Le gîte a aussi reçu des visiteurs de la Côte-Nord, de Montréal, de Québec, de même que de nombreuses personnes de la région.

Voilà donc une autre entreprise locale qui contribue à faire connaître nos gens et leur milieu. Et contribueront bientôt à cette mission, deux autres maisons au cœur du village, mesdames Aline Bégin et Louisa Nicol offriront sous peu un nouveau gîte qui portera le nom de « Maison aux neuf lucarnes ». Le Journal Le Pont de Palmarolle souhaite un avenir prometteur à ces nouvelles entrepreneures. Quant à Denise et à Clément, nous leur disons : « Continuez sur votre erre d'aller », vous êtes bien partis!

Jean-Pierre Robichaud

à Palmarolle

Baisse des taxes de 10 %

Lors de la séance extraordinaire du budget, le mercredi 18 décembre, à la salle du Conseil municipal, la mairesse Gobeil a présenté le budget de son administration pour l'année 2020.

Suite à l'engagement pris par l'administration en février dernier lors d'une houleuse assemblée publique contestant une hausse assez marquée de la taxe foncière, la mairesse a annoncé une baisse du taux de taxation général de 10 %. Ce taux passe de 1,2551 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,1296 \$. C'est dire qu'une propriété évaluée à 200 000 \$ voit son compte de taxes diminué de 236,71\$ pour l'année fiscale 2020.

Par ailleurs, la taxe vidange par unité de logement passe de 185 \$ à 200 \$ pour un maximum de deux bacs par unité de logement par semaine. À cet égard, le Conseil municipal a adopté un nouveau règlement relatif à la compensation pour le service d'enlèvement des ordures et des matières recyclables. Dorénavant, une unité de logement sera facturée 100 \$ pour obtenir un autocollant pour chaque bac supplémentaire. Une nouvelle tarification pour les commerces a aussi été annoncée.

En outre, l'administration a confirmé le taux de taxation relatif à la tarification du service d'eau et d'égout qui demeure inchangé à 328 \$.

Madame Carole Dubois

directrice générale et secrétaire-trésorière

Lors de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Palmarolle, le 2 décembre dernier, la mairesse Louisa Gobeil a annoncé l'embauche de madame Carole Dubois à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, en remplacement de madame Carole Samson. Madame Dubois est entrée en poste le 9 décembre dernier.

Par ailleurs, la mairesse a mentionné que le processus électoral visant à remplacer les deux conseillers récemment démissionnaires est enclenché et que la date de mise en candidatures sera connue sous peu.

Jean-Pierre Robichaud

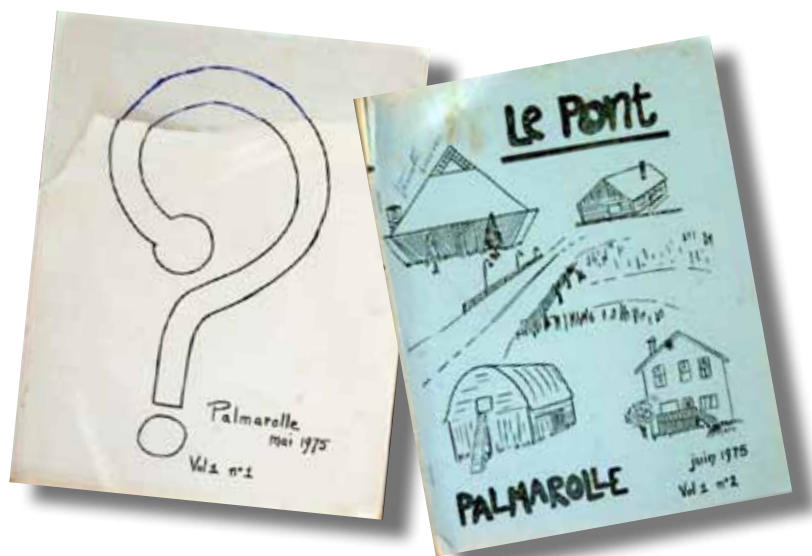
La direction, Journal Le Pont de Palmarolle

Un immense merci à Lisette Hallé-Guertin

Lisette nous a fait don d'une imposante collection d'anciens numéros du Journal Le Pont. Ce « trésor » nous a permis de combler, sur notre page d'archivage¹, les numéros manquants de 2003 à 2009.

En outre, oh surprise! la boîte contenait la plupart des parutions de 1975 à 1979 ainsi que 1991 à 1998. Nous y apprenons que le Journal est fondé en mai 1975 sous la direction du regretté Lionel Gauthier. Ce premier numéro, anonyme, relate en long et en large cette naissance et lance un concours pour lui trouver un nom. Dès le mois suivant, la une arbore fièrement son nouveau nom : Le Pont, proposé par Huguette Van Hove. Rappelons qu'à ce moment-là, seuls les abonnés recevaient le Journal.

Sous peu, tous ces numéros seront numérisés et apparaîtront sur la page d'archivage du Journal que tous pourront consulter.



Nous avons en outre constaté que certains des plus anciens numéros racontent de très belles histoires du début de Palmarolle et de certains de ses pionniers. En temps et lieu, nous vous en partagerons quelques-uns et aussi les liens qui vous permettront de les consulter sur le Web.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche des parutions de 1980 à 1990 ainsi que de 1999 à 2002. Nous présumons qu'il y a peut-être eu relâche certaines années. Néanmoins, si quelqu'un d'entre vous découvre

cela dans son grenier, nous vous saurions gré de nous en aviser pour que nous puissions les numériser. Ces journaux archivés sont la mémoire de Palmarolle.

Pour l'heure, nous pouvons affirmer officiellement et fièrement que notre Journal Le Pont de Palmarolle entame, en 2020, sa 45^e année. Merci à tous ceux et celles qui ont tenu ce Journal à bout de bras pendant toutes ces années. Et merci aussi à vous tous et toutes, lecteurs et lectrices d'aujourd'hui, de nous soutenir et nous encourager par vos commentaires qui sont toujours les bienvenus.

¹ www.journallepont.ca onglet archives pdf

Inscription



INFORMATIONS :
COMMUNIQUEZ AVEC LE
SECRÉTARIAT DE VOTRE ÉCOLE
ou Luc Côté, Conseiller à l'éducation
préscolaire 819 333-5411 poste 2238

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 DU 3 au 21 février 2020

Ce service s'adresse aux parents et à leurs enfants de 4 ans au 30 septembre 2020. Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous présenter au secrétariat de votre école entre le 3 février et le 21 février 2020, avec le certificat de naissance de votre enfant.

Quels sont les avantages du programme Passe-Partout?

Passe-Partout mise sur des éléments différents. Une des cibles de ce programme, c'est de permettre à l'enfant d'appivoiser, à son rythme, le milieu scolaire et de développer le goût de l'école. En plus de la participation des enfants, nous appuyons le succès du programme sur l'implication des parents. L'intervention gravite autour de trois axes indissociables : l'enrichissement de la relation parent-enfant, la familiarisation de l'enfant avec l'école, le soutien apporté aux parents. C'est là que se distingue la mission de Passe-partout.



Le péché originel



Qu'en serait-il si nos deux célèbres ancêtres, Adam et Ève, avaient continué éternellement à demeurer dos à dos et à contempler la faite des arbres et la lumière divine? À l'évidence nous ne serions pas là pour en parler aujourd'hui. L'improbable et mutuelle découverte de leur corps nu serait-elle la plus grande de l'Humanité?

Au début, ils étaient seuls dans ce jardin d'Éden. Ils contemplaient la nature luxuriante qui les entourait et adoraient leur Dieu les ayant créés et leur offrant tant de beauté.

Puis un jour, se lassant quelque peu d'admirer leur environnement, le couple découvrit une chose qu'il n'avait jamais remarquée auparavant, allons donc savoir pourquoi : ils étaient nus... Plus que ça, ils se rendirent compte, tout surpris, que leurs corps étaient différents.

« Ehhhh! » fit Adam intrigué en pointant un index vers l'autre, se demandant ce qui se cachait derrière cette belle toison rousse. « Ohhhh! » fit une Ève coquine en couvrant ses seins de ses mains à la vue de ce bout de serpent pendant entre deux pruneaux dans leur sachet.

Toujours est-il que le soir venu et après que Dieu se fut endormi lourdement suite à une dure journée à construire son Univers, le bout de serpent prit vie et alla explorer se qui se dissimulait derrière la toison. Quelle surprise pour Adam de découvrir que se cachait là une demi-pêche, sans noyau et mûre à point. Et Ève s'apercevant avec soulagement que ce serpent là, en l'amadouant, ne mordait pas.

Du coup, il s'ensuivit inmanquablement qu'ils prirent goût à ces jeux libidineux et le manège se poursuivit, toujours à l'abri des regards de leur Dieu. Un jour, lors d'une tournée auprès de ses deux créatures, ce Dernier constata qu'Ève avait pris quelque peu de l'embonpoint. Il demanda à cette dernière quelle nourriture elle mangeait qui lui faisait prendre du poids comme ça autour de la taille. Gênée, elle se tourna vers Adam qui, embarrassé, couvrit son bout de serpent de ses mains. Dieu comprit soudain qu'ils avaient découvert le plat à bonbons et qu'ils se servaient allègrement.

Peut-être un peu par jalousie ou frustré de s'être fait compter un but par son éternel rival du nom de Satan, on ne l'a jamais su, mais du coup, Dieu entra dans une sainte colère et chassa le couple de son jardin en lui promettant, ainsi qu'à sa descendance, une vie de misère. Ce fut ce qu'on appelle encore aujourd'hui le péché originel.

Pour l'heure, on peut donc leur dire merci d'avoir commis ce péché originel et de nous permettre d'être là, même s'ils nous ont livré quelques tarés comme Néron, Hitler, Assad pour ne nommer que ceux-là et, dans une moindre mesure, un certain Trump. Si on voulait leur reprocher un péché originel, ce serait bien celui-là.

Opinion

« T'es pas game » Nos gymnases

Avez-vous lu le "billet " du Vieux Grincheux?

(dans le journal de décembre)

Ça prend bien lui pour raconter des affaires de même. C'est drôle, j'ai tellement ri tout haut quand je l'ai lu parce que je me suis rappelée ce qui se passait chez nous dans notre enfance et aussi chez nous comme maman. Nos frères ont tellement exécuté ces mille prouesses qu'ils ont aussi montrées à nos enfants... Je me souviens pour moi d'avoir fait du ski alpin avec les skis que mes frères se

confectionnaient avec l'aide de maman ingénieuse pour comment traiter les planches dont ils se servaient pour faire retrousser le bout pour ne pas trop se planter; chose que je n'ai pas montrée à mes fils car ils ont eu droit à de vrais skis.

Salut Vieux Grincheux! Passe de belles fêtes qui te feront te souvenir encore et encore... Souhaits aussi à toute l'équipe du Journal Le Pont.

Dolores Guertin-Audet



AIDE MÉDICALE À MOURIR

Au Québec, une personne en fin de vie qui éprouve de graves souffrances peut demander à un médecin de lui administrer des médicaments pour mettre fin à ses jours. C'est ce qu'on appelle l'aide médicale à mourir. Les conséquences de l'aide médicale à mourir étant irréversibles, la loi encadre très strictement son application.

Plusieurs conditions à remplir

Pour obtenir l'aide médicale à mourir, il faut remplir les conditions suivantes :

- être majeur et détenir une carte d'assurance-maladie du Québec;
- comprendre sa situation médicale;
- être capable de prendre des décisions qui concernent son état de santé et des soins dont on a besoin;
- être en situation de fin de vie;
- avoir une maladie grave et incurable;
- être dans une situation médicale où ses capacités sont gravement atteintes et aucune amélioration n'est possible;
- endurer continuellement de grandes souffrances physiques ou psychologiques qui sont intolérables et ne peuvent être soulagées par les moyens normalement utilisés (soins palliatifs, sédation, etc.).

Important! On ne peut demander l'aide médicale à mourir d'avance. Il faut être en situation de fin de vie. Ainsi, on ne peut pas faire une demande pour le futur aussitôt après avoir appris qu'on est atteint d'une maladie dégénérative, par exemple.

La marche à suivre pour demander l'aide médicale à mourir

La personne qui désire obtenir l'aide médicale à mourir doit en faire elle-même la demande. Pour ce faire, elle doit :

- exprimer son choix verbalement à son médecin, après avoir discuté avec lui de sa situation médicale et des possibilités qui lui restent pour soulager ses souffrances;
- demander le formulaire du gouvernement à un professionnel de la santé et le remplir;
- signer et dater le formulaire, en présence d'un professionnel de la santé. Le formulaire doit également être signé par le professionnel de la santé et par deux témoins indépendants;
- maintenir son désir d'obtenir l'aide médicale à mourir à chaque nouvelle rencontre avec son médecin traitant ou avec un autre professionnel de la santé.

Après avoir fait une demande d'aide médicale à mourir, on peut toujours la retirer, ou repousser le moment où les médicaments qui entraîneront la mort seront administrés.

Il doit s'écouler un délai de dix jours entre la demande d'aide médicale à mourir et le moment où elle est administrée. Le délai peut être réduit dans certaines circonstances.

Le rôle du médecin

Une fois la demande formulée, le médecin qui donnera l'aide médicale à mourir doit vérifier que toutes les conditions exigées sont remplies.

Il doit, notamment, vérifier que la demande exprime bien la volonté de la personne, et que cette personne n'a pas subi de pressions extérieures dans sa prise de décision.

Il la rencontrera à plusieurs reprises après qu'elle aura formulé sa demande, pour s'assurer que ses souffrances sont toujours réelles et qu'elle désire toujours recourir à l'aide médicale à mourir.

Il discutera avec l'équipe médicale, et, si la personne le souhaite, parlera avec ses proches.

Le médecin doit aussi être certain que la personne a rencontré tous les gens qu'elle voulait et a reçu toute l'information nécessaire afin de prendre sa décision.

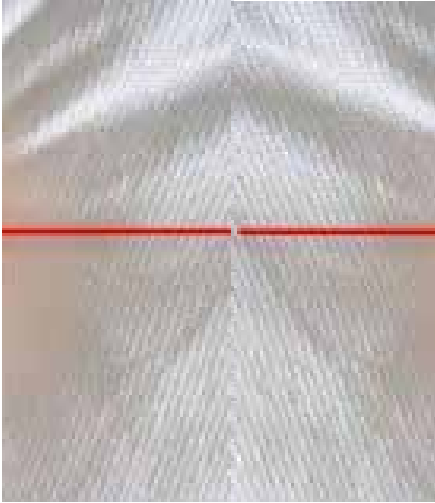
Enfin, il devra obtenir l'avis d'un autre médecin. Celui-ci examinera la personne et étudiera son dossier médical, avant de confirmer qu'elle remplit toutes les conditions pour obtenir l'aide médicale à mourir.

Le déroulement

Le médecin administre lui-même les médicaments qui entraîneront la mort de la personne après avoir fait toutes les vérifications et en être venu à la conclusion que l'aide médicale à mourir pouvait être donnée.

Il doit rester avec elle durant tout le processus et l'accompagner jusqu'à la mort. Les proches ou d'autres gens que la personne souhaite avoir à ses côtés lors de ses derniers moments peuvent aussi être présents.





Important! Le médecin qui reçoit une demande d'aide médicale à mourir n'est pas obligé de la donner. Il peut refuser si, par exemple, cela est contraire à ses valeurs personnelles. La direction de l'établissement doit alors trouver un nouveau médecin qui acceptera de traiter la demande d'aide médicale à mourir.

Par la suite, le médecin doit envoyer un formulaire :

- à la Commission sur les soins de fin de vie, dans les dix jours suivant le décès. Cette commission a, entre autres, le mandat de veiller à ce que l'aide médicale à mourir soit appliquée selon les règles.
- au Collège des médecins du Québec, ou à l'établissement où se trouvait la personne qui a demandé l'aide médicale à mourir.

Vous pouvez consulter le site web du Gouvernement du Québec pour plus d'informations sur l'aide médicale à mourir et sur la Loi concernant les soins de fin de vie.

Important! Cet article explique de façon générale le droit en vigueur au Québec et n'est pas un avis ou un conseil juridique. Pour connaître les règles particulières à votre situation, consultez un avocat ou un notaire

Site consulté :

www.educaloi.qc.ca/capsules/laide-medecale-mourir



Feu, feu, joli feu!

Les quatre éléments sont indispensables à la vie. Nous avons besoin d'air, d'eau, de la terre et du feu pour vivre. C'est là une évidence. Pourtant, l'un ou l'autre peut détruire, engloutir, noyer, brûler. Ces quatre pourraient facilement être associés aux quatre archanges de l'apocalypse, pour peu que les images de destruction par les simples éléments nous viennent à l'esprit, nous qui n'ignorons pas que les séismes violents existent, même sans les changements climatiques, phénomènes qui se font peu à peu une place dans nos consciences et qui inclinent à la révision de nos valeurs fondamentales surtout.

L'air que nous respirons à pleins poumons dans nos verdoyantes campagnes peut, s'il est aussi pur que nous pouvons le supposer, nous faire prendre conscience de la chance que nous avons de ne pas connaître le masque. Il existe des lieux si pollués sur cette terre, que l'air y est irrespirable et que sa toxicité implique le port d'un masque qui traduit la menace dont l'air accable les populations. C'est le fait de l'industrie cette fois, et non l'oeuvre de la nature. Mais le vent peut constituer à lui seul une menace lorsqu'il se transforme en formidable ouragan et il n'est rien que nous puissions faire pour contenir sa puissance.

Sommes-nous certains que l'eau que nous buvons est pure et qu'à la longue, elle ne nous réserve quelque surprise... à voir les quantités de neige que nous laissent à fon-

dre nos rigoureux hivers le printemps venu, on comprend que toute dépression du terrain risque l'inondation et demeure suspecte désormais pour les développeurs et les urbanistes. Il semble que plus personne ne soit à l'abri, pas même les habitants de la hauteur des terres que nous sommes. Les pluies diluviennes peuvent déplacer les montagnes et engloutir des villages entiers que les archéologues du futur — si futur il y a — fouilleront, pour tenter d'expliquer le pourquoi et le comment d'une telle catastrophe. Encore que les glissements de terrain se produisent en réaction à l'action des eaux de pluie, certains sont le résultat de l'exploitation minière, voire de secousses sismiques dont on peut penser qu'elles ne sont pas étrangères à cette colossale industrie.

Enfin, considérons le feu que nous contemplons, harnaché dans un poêle à bois, contenu, comme le tigre dans sa cage. C'est peut-être le seul des quatre éléments que nous prétendons pouvoir dompter et contre qui les sappeurs pestent et se battent lorsqu'il s'échappe, prend forme et trouve le combustible qui lui fournira sa toute puissance. C'est souvent la foudre, le feu du ciel qui allume les forêts mais ce peut être la négligence insouciant. La bataille est alors perdue d'avance, devant le spectacle de kilomètres de nature dévastée et réduite en cendres.

En cet hiver abitibien, songeons à la puissance de la nature dont nous sommes tributaires, en nous réchauffant, comme à l'aube de l'humanité, au confort de la chaleur apaisante de notre foyer dont l'ardeur nous réjouit. Tout compte fait, demandons-nous d'où nous venons et où diable nous allons, et sur quoi, au juste, reposent les pouvoirs que nous croyons avoir sur la nature, pour nous rendre compte qu'il se pourrait que nous ne soyons que des apprentis sorciers à qui la science révèle beaucoup de merveilles, mais que l'ignorance et l'étroitesse d'esprit maintiennent, malgré toutes les avancées, encore aveugles et sourds, occupés qu'ils sont à étrenner tous les jours les nouveaux jouets bientôt désuets de la pathétique obsolescence programmée.



La CUISINE qui rassemble les générations

Club Bon Temps de Palmarolle



Un des deux groupes d'élèves de 5^e et 6^e année de l'école Dagenais, pavillon de Palmarolle



Nicole Morin s'apprête à préparer les galettes au gruau et au chips de chocolat

Palmarolle, le 6 décembre 2019 – C'est une bien belle aventure que vivent les élèves de 5^e et 6^e année de l'école Dagenais, pavillon de Palmarolle, et des aînés du Club Bon Temps de Palmarolle. En effet, grâce à un projet financé par le Secrétariat aux aînés et porté par le Club Bon Temps, le Cercle de Fermières, l'école Dagenais et le Centre intégré de santé et services sociaux de la région, la cuisine du centre communautaire de Palmarolle s'est transformée en école culinaire où les jeunes cuisiniers apprennent les rudiments de la préparation des aliments pour les transformer en petits plats savoureux.

Le programme saines habitudes de vie du Secrétariat aux aînés encourage l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif pour les aînés d'une collectivité. Le Club Bon Temps de Palmarolle a donc saisi cette occasion pour initier la rencontre entre deux générations : des enfants de niveau primaire et des aînés. En prime, l'activité rencontre l'un des objectifs de la Politique familiale de la Municipalité de Palmarolle qui vise à mettre sur pied une activité de type intergénérationnel avec un organisme en lien avec les aînés.

Outre la préparation et la dégustation des plats cuisinés par les élèves sous l'œil attentif de deux cuisinières expérimentées, Nicole Morin

et Lisette Guertin, la kinésiologue Caroline Gauthier inculquait l'importance d'une alimentation variée et énergétique, de l'activité physique, des bonnes habitudes de sommeil, d'une attitude positive. Un tour d'horizon de tout ce qui contribue à la santé globale et qui favorise un développement dynamique des élèves. Un rallye sur l'alimentation nous a beaucoup appris sur les valeurs alimentaires et les secrets des fruits, légumes, protéines et vitamines. Un dernier volet traitera du gaspillage de nourriture et de la faim dans le monde.

La dernière session de cuisine du projet consistera à préparer un dîner communautaire rassemblant tous les participants au projet. L'activité est prévue pour la Saint-Valentin 2020. « Quelle belle expérience, autant pour les élèves de 5^e et 6^e année que pour nos aînés. C'est vraiment agréable de voir les enfants s'intéresser à la préparation de la nourriture et à manger ce qu'ils ont cuisiné. Nous espérons que ça leur donnera le goût de s'impliquer dans la préparation des repas à la maison, leur permettant ainsi d'avoir un meilleur contrôle sur leur alimentation », conclut Bertrand Châteauvert, président du Club Bon Temps de Palmarolle.

Source: Monic Roy, directrice générale du Réseau 50+ Abitibi-Témiscamingue 819 768-2142 dg@reseau50plus.ca

Le « Carrefour JEunesse » un projet pour les jeunes d'Abitibi-Ouest

La Sarre, le 10 décembre 2019 - Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) dévoile le « Carrefour JEunesse », un véritable projet de société où les jeunes seront acteurs de leur parcours et où les carrefours jeunesse-emploi (CJE), en complémentarité avec leur milieu, les accompagneront dans la réalisation de leurs projets de vie.

Présenté en amont de la grande journée de consultation organisée par le Gouvernement du Québec pour le renouvellement du plan d'action pour la jeunesse du Québec, le « Carrefour JEunesse » se veut une réponse nécessaire et concrète pour préparer le Québec de demain afin de contrer l'exclusion de jeunes aptes à participer à l'essor culturel, social, économique et écologique de leurs communautés, le déclin démographique et l'exode de nos régions.

« Le « Carrefour JEunesse » est une véritable opportunité pour notre communauté de se donner les moyens nécessaires pour que tous les jeunes, sans exception, puisse contribuer à son essor. Ce véritable projet de société se développera en complémentarité avec l'ensemble des acteurs de la région afin de pouvoir offrir à tous les jeunes l'accompagnement dont ils ont besoin au sein même de son milieu de vie. » a déclaré le directeur du CJEAO, monsieur Sébastien Bélisle.

« Avec le Carrefour JEunesse, nous proposons de répondre aux nombreux trous de service apparus ces dernières années dans les différentes régions du Québec. C'est un accompagnement global et continu dans l'ensemble des sphères de vie des jeunes où les CJE travailleront en complémentarité avec les acteurs de leur milieu afin de répondre aux besoins des jeunes et de sa communauté. » a conclu le directeur général du RCJEQ, monsieur Alexandre Soulières.

Pour consulter le mémoire sur le « Carrefour JEunesse » :
https://www.rcjeq.org/sites/default/files/tools/rcjeq_memoire2019_web.pdf

Pour consulter le document récapitulatif du « Carrefour JEunesse » :
https://www.rcjeq.org/sites/default/files/tools/rcjeq_survol2019_web_vf.pdf



À propos du Carrefour Jeunesse Emploi Abitibi-Ouest

Le CJEAO est un organisme autonome créé en 1996. Sa mission consiste à soutenir les jeunes de 16 à 35 ans dans leurs projets afin de leur permettre de participer avec fierté au développement de notre communauté. Le CJEAO est très actif dans les domaines de l'employabilité, le développement de la culture entrepreneuriale, la persévérance scolaire, l'attraction et l'accueil. Notre organisme est porté par un désir profond de toujours faire mieux pour les jeunes et pour la communauté.

À propos du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) regroupe 84 membres issus de toutes les régions du Québec et ayant pour ambition que notre province soit une référence dans le soutien continu des jeunes. Depuis plus de 20 ans, le RCJEQ, véritable créateur d'innovations sociales, travaille au développement des CJE et au renforcement de leur collaboration avec pour objectif de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Il représente, promeut et défend les CJE auprès des institutions publiques et politiques.

Le RCJEQ, en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse, assure la coordination et l'amélioration continue du Créneau carrefour jeunesse dans l'ensemble des CJE.

www.rcjeq.org

Sébastien Bélisle
belisle@cjeao.qc.ca
819-333-1110 poste 234

 [Facebook.com/cjeao](https://www.facebook.com/cjeao)

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



Prochaine séance du conseil
13 janvier 2020
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393



Meilleurs
VŒUX 2020

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La municipalité offre à ses citoyens le service de collecte des sapins de Noël! Le saviez-vous? La date de cette collecte sera le jeudi 16 janvier 2020 par l'entrepreneur J.L.R., le même entrepreneur qui ramasse les ordures et le recyclage. Vous devrez donc placer vos arbres en bordure de la rue (avenue, rang ou route), à côté de votre bac à ordures. Assurez-vous que votre arbre soit exempt de toute décoration, y compris et surtout, les « glaçons »!



PHOTOS DE PALMAROLLE

Nous avons encore besoin de vos plus belles photos prises à Palmarolle!!!

Nous désirons le plus possible utiliser des photos de la municipalité pour la couverture de notre page Facebook, mais notre banque de photos de paysages de Palmarolle n'est pas très grosse! Vous avez de belles photos? S'il vous plaît, communiquez avec Marthe Robineau au 819 787-2303 au poste 21 ou envoyez vos photos à l'adresse courriel : palmarolle@mrcao.qc.ca

Bien entendu, chaque photo publiée aura la mention du « Crédit photo » avec votre nom!
Merci beaucoup à l'avance pour votre participation!



OÙ PLACER LES BACS?

Les bacs des matières résiduelles (ordures) et les bacs des matières recyclables doivent être placés en bordure de la route, MAIS à la limite du ponceau pour les résidents en zone rurale et à un maximum de deux pieds de la ligne de rue pour les résidents en zone urbaine.

Sachez que le conducteur du camion de déneigement n'immobilisera pas son véhicule pour aller déplacer les bacs afin de poursuivre son travail. Si vos bacs sont endommagés par le camion de déneigement, la municipalité n'en sera pas responsable et ne les remplacera pas. De plus, JLR Entreprise ne ramassera pas vos bacs s'ils sont endommagés et vous devrez vous en procurer des nouveaux à vos frais.

LES CENDRES NE VONT PAS DIRECTEMENT DANS LES BACS À ORDURES!

Nous désirons vous transmettre encore ces informations importantes concernant la disposition des cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez. (Règlement municipal n° 218)

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs en plaçant vos cendres complètement refroidies dans des sacs poubelles fermés, avant de les placer dans le bac à ordures, sinon le bac ne sera pas ramassé. Ceci est premièrement dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs et les camions. En effet, il est extrêmement dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres lorsque celles-ci sont déversées librement dans le camion et, de surcroît, est très irritante pour les yeux. En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra aussi de vous assurer que les cendres sont bien éteintes et froides, et votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur, afin de prévenir les accidents de travail et les incendies dans les camions.

L'entrepreneur nous a avisés que les citoyens de Palmarolle sont encore cette année, les plus délinquants de toutes les municipalités à ce sujet, en mentionnant que 50 % de la population de Palmarolle (secteur rural et urbain ensemble) jettent leurs cendres librement dans les bacs verts.... Ce n'est pas très gratifiant...

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2019,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Approuvé la demande à la CPTAQ d'aliénation du lot 5 049 833 pour l'exploitation dudit lot à des fins résidentielles;
- Refusé la demande de contribution financière au *Club de l'Amitié des Handicapés* de La Sarre;
- Autorisé madame Lisette Guertin à conserver en sa possession la clé de la porte extérieure de la cuisine du Centre municipal;
- Adjudgé la soumission pour le déneigement d'une portion du 4^e et 5^e Rang Ouest sur 1 km à M. Jean-François Plourde de Roquemaure pour un montant de 2 500 \$ pour l'hiver 2019-2020;
- Adjudgé la soumission pour le déneigement du pont no 00282 du 4^e et 5^e Rang Ouest à M. Éric Mercier de Palmarolle pour un montant de 1 034.78 \$ pour l'hiver 2019-2020;
- Adjudgé la soumission pour le déneigement du trottoir à partir de la Caisse Desjardins jusqu'au bureau de Postes Canada ainsi que les trottoirs du pont, à M. Éric Mercier pour un montant de 4 573.71 \$ pour l'hiver 2019-2020;
- Approuvé l'achat et l'installation d'un système de son permanent pour le Centre municipal, pour un montant de 3 775.77 \$;
- Autorisé l'emprunt temporaire au montant de 154 955 \$ pour les travaux de réfection du 8^e et 9^e Rang Ouest;
- Autorisé l'achat de 2 licences et d'un numériseur pour la mise en place d'un système informatisé pour la conservation des archives municipales;
- Adjudgé la soumission de *CLIMAVAIR* pour un système de climatisation et de chauffage pour le bureau de l'aréna et le Studio Santé Desjardins, pour un montant de 24 719.62 \$ installation comprise;
- Approuvé la programmation des travaux TECQ 2014-2018 de la taxe d'accise sur l'essence;
- Adopté son Plan de Sécurité civile;
- Renouvelé l'adhésion annuelle à la *Fédération québécoise des Municipalités* (FQM) pour un montant de 1 415.09 \$;
- Autorisé la dépense de 8 091\$ pour les services du *Transport public adapté d'Abitibi-Ouest*;
- Résilié l'entente avec le sous-traitant *OUTLAND* concernant la gestion du restaurant de l'aréna;
- Embauché madame Carole Dubois au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Embauché monsieur Jean-Guy Hébert au poste d'inspecteur municipal à raison d'un jour par semaine jusqu'en avril et à deux jours par semaine de mai à septembre;
- Adopté le *Règlement n° 316* concernant la tarification par compensation pour les services municipaux;

Lors de la séance extraordinaire du 12 décembre :

- Accepté de vendre à *Épicerie Marion & Fils* la superficie de terrain de 50 000 pi² et autorisé la cession de terrain d'une superficie de 15 779.89 pi², créant ainsi le lot 6 334 791;
- Statué de maintenir sa décision prise à la résolution 19-11-341, de ne pas entretenir la portion du chemin au nord du chemin des Montagnards;
- Statué sur les heures d'ouvertures du bureau les vendredis en période estivale;

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca.

RÉSUMÉ POUR LE PUBLIC PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

REVENUS	Budget 2020	Budget 2019	Écart
Taxes	1 495 414 \$	1 598 349,00 \$	-102 934,68 \$
Tenant lieu de taxes	24 850,00 \$	24 700,00 \$	150,00 \$
Services rendus	59 625,00 \$	97 515,00 \$	-37 890,00 \$
Imposition de droits	35 500,00 \$	40 500,00 \$	-5 000,00 \$
Intérêts	23 700,00 \$	21 000,00 \$	2 700,00 \$
Autres revenus	52 089,00 \$	185 510,00 \$	-133 421,00 \$
Transferts	161 472,00 \$	135 451,00 \$	26 021,00 \$
REVENUS TOTAUX :	1 852 650 \$	2 103 025 \$	-250 375 \$

DÉPENSES	Budget 2020	Budget 2019	Écart
Administration générale	363 237,00 \$	355 162,00 \$	8 075,00 \$
Sécurité publique	207 434,00 \$	211 896,00 \$	-4 462,00 \$
Transport routier	322 245,00 \$	311 609,00 \$	10 636,00 \$
Hygiène du milieu	341 212,00 \$	345 336,00 \$	-4 124,00 \$
Santé et bien-être	9 591,00 \$	13 391,00 \$	-3 800,00 \$
Aménag. urbain et développ.	91 477,00 \$	110 005,00 \$	-18 528,00 \$
Loisirs et culture	335 514,00 \$	345 521,00 \$	-10 007,00 \$
Frais de financement	61 523,00 \$	86 304,00 \$	-24 781,00 \$
Remboursement Capital	276 907,00 \$	323 801,00 \$	-46 894,00 \$
DÉPENSES TOTALES :	2 009 140 \$	2 103 025 \$	-93 885,00 \$
RÉSULTAT AVANT INVESTIS	-156 490 \$	0 \$	-156 490 \$

INVESTISSEMENT	Budget 2020	Budget 2019	
Administration générale	10 345,00 \$	10 860,00 \$	
Sécurité publique	18 500,00 \$	0,00 \$	
Transport routier	218 208,00 \$	188 661,00 \$	
Hygiène du milieu	188 000,00 \$	64 032,00 \$	
Aréna	17 000,00 \$	50 600,00 \$	
Parcs et terrains de jeux	0,00 \$	5 000,00 \$	
Studio Santé Desjardins	0,00 \$	8 975,00 \$	
Centre communautaire	0,00 \$	107 759,00 \$	
Urbanisme et développement	40 000,00 \$	0,00 \$	
INVESTISSEMENTS TOTAUX:	492 053 \$	435 887 \$	
RÉSULTAT APRÈS INVESTISSEME	-648 543 \$	-435 887 \$	

SOURCE DE FINANCEMENT		
Subventions	386 208,00 \$	303 668,00 \$
Surplus accumulé non affecté	185 335,00 \$	0,00 \$
Emprunt à long terme	77 000,00 \$	132 219,00 \$
TOTAL SOURCES DE FINANCEMI	648 543 \$	435 887 \$

ÉCART SUR BUDGET	0 \$	0 \$
-------------------------	-------------	-------------

. SUR LA RÉMUNÉRATION DE			
Rémunération des élus	Rémunération	Allocation	Total
Maire	4 595,28 \$	2 297,76 \$	6 893,04 \$
Conseiller	1 531,80 \$	765,96 \$	2 297,76 \$
Total rémunération des élus			9 190,80 \$

DÉTAIL DES TAUX DE TAXES		
	2020	2019
Taxe foncière générale	0,9074 \$	1,0214 \$
Sécurité publique	0,1793 \$	0,1903 \$
Camion citerne - 237	0,0142 \$	0,0144 \$
Camion incendie - 269	0,0133 \$	0,0135 \$
Camion Benne - 311	0,0139 \$	0,0140 \$
Service dette générale - 289 (15%)	0,0015 \$	0,0015 \$
Service vidange étang aéré - 289 (85%)	0,0179 \$	0,0182 \$
Eau unité de logement	328,00 \$	328,00 \$
Vidange unité de logement	200,00 \$	185,00 \$

Note: Taxe foncière générale pour 2020 est établi à **1,1296\$/100\$ d'évaluation** soit une diminution de 10% p

Secteur urbain - Taxation 2020		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		100 000 \$	130 000 \$	160 000 \$	200 000 \$
Taxes foncières générales	0,9074 \$	907,40 \$	1 179,62 \$	1 451,84 \$	1 814,80 \$
sécurité publique	0,1793 \$	179,31 \$	233,10 \$	286,90 \$	358,62 \$
Service dette générale - 289 (15%)	0,0015 \$	1,46 \$	1,90 \$	2,34 \$	2,92 \$
Service vidange étang aéré - 289 (85%)	0,0179 \$	17,86 \$	23,21 \$	28,57 \$	35,71 \$
Camion citerne - 237	0,0142 \$	14,23 \$	18,50 \$	22,77 \$	28,47 \$
Camion incendie - 269	0,0133 \$	13,30 \$	17,29 \$	21,28 \$	26,60 \$
Camion Benne - 311	0,0139 \$	13,89 \$	18,05 \$	22,22 \$	27,77 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$	328,00 \$
Total		1 675,45 \$	2 019,68 \$	2 363,91 \$	2 822,89 \$
<i>Diminution par rapport à 2019</i>		<i>-110,85 \$</i>	<i>-148,61 \$</i>	<i>-186,37 \$</i>	<i>-236,71 \$</i>

Secteur rural - Taxation 2020		Charge fiscale pour une valeur imposable de			
		100 000 \$	130 000 \$	160 000 \$	200 000 \$
Taxes foncières générales	0,9074 \$	907,40 \$	1 179,62 \$	1 451,84 \$	1 814,80 \$
sécurité publique	0,1793 \$	179,31 \$	233,10 \$	286,90 \$	358,62 \$
Service dette générale - 289 (15%)	0,0015 \$	1,46 \$	1,90 \$	2,34 \$	2,92 \$
Service vidange étang aéré - 289 (85%)	0,0000 \$				
Camion citerne - 237	0,0142 \$	14,23 \$	18,50 \$	22,77 \$	28,47 \$
Camion incendie - 269	0,0133 \$	13,30 \$	17,29 \$	21,28 \$	26,60 \$
Camion Benne-311	0,0139 \$	13,89 \$	18,05 \$	22,22 \$	27,77 \$
vidange	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
eau	0,00 \$				
Total		1 329,59 \$	1 668,47 \$	2 007,34 \$	2 459,18 \$
<i>Diminution par rapport à 2019</i>		<i>-110,51 \$</i>	<i>-148,16 \$</i>	<i>-185,82 \$</i>	<i>-236,02 \$</i>



Noël, que c'est beau!

Dolores Guertin-Audet



Que c'est beau Noël! Il y a certes du mystère dans cette fête; des gens disent qu'ils ne croient pas, mais ce temps mystérieux réveille le coeur de tous ou presque. Les vitrines des magasins regorgent de décorations; on y entend des airs de Noël tous aussi charmants; la joie se lit sur les visages ainsi que la gaieté, on danse et on rit. Pourquoi s'il n'y a rien là, je me le demande... Si on s'attarde à contempler le firmament et y découvrir encore plus de clarté, les étoiles brillent d'un feu inhabituel, on se sent transporté et l'estomac aussi en prend un coup, c'est bon, mais...

Après plus de 2 000 ans, la naissance de Jésus est toujours fêtée dans à peu près tous les endroits au monde; qui est donc ce petit et grand personnage que nous aimons tant et qui nous invite à devenir meilleur un peu plus chaque année?

Soyons prudents, ouvrons notre coeur aux personnes qui souffrent... Voici quelques CLÉS du « VIVRE ENSEMBLE » selon ce si petit et si grand personnage à la fois : L'AMOUR du prochain et même de l'ennemi (Aimez-vous les uns, les autres) « Aimez vos ennemis » (Matthieu 5, 43-45)

LE SERVICE « Le premier, c'est celui qui se met au service des autres » (Matthieu 20, 20-28)

LA NON-VIOLENCE « Je vous dis de ne pas vous venger » (Matthieu 5, 39-41)

LE PARDON « Le fils prodigue » (Luc 15)

LA JUSTICE « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice » (Matthieu 5, 6)

RÉJOUISSONS-NOUS QUE CETTE FÊTE QUI FAIT TANT DE BIEN RESTE BIEN VIVANTE
ET GUÉRISANTE À JAMAIS... Bonne année toute en lumière!

Au Petit Bonheur



(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse



Propriétaires : France et Valérie Bordeleau, Guy Bélanger

2 - 16 - 30 janvier

ACTIVITÉS MENSUELLES

9 - 23 janvier

13 Réunion du Conseil municipal, 20 h
Comptoir familial : mardis : 7-14-21-28; jeudis : 9-16-23-30; samedis : 11-18-25, de 13 h à 16 h



Collecte des sapins
16 janvier

P'tits cœurs au chaud : les articles pour enfants et adolescents ont été remis à la DPJ le 11 décembre 2019, en matinée.

Un grand merci pour votre générosité. C'est une opération très importante qui donne un peu de réconfort à des jeunes qui font face à de grandes difficultés qui, nous l'espérons, seront passagères.



Pas de réunion en janvier.
Ça laisse du temps pour relever les défis de février.

Au souper-partage des membres qui a eu lieu le 11 décembre dernier :

Une belle table remplie de plats tous plus appétissants les uns que les autres a fait le bonheur des convives. Des histoires fusaient de toute part. Après avoir bien ri, nous avons fait travailler nos neurones en trouvant les réponses à un rallye. Ensuite, ce fut l'échange de cadeaux. Notre chère Louise s'est fait un malin plaisir à récupérer le papier d'emballage...

Nous n'avons pas oublié les personnes qui sont dans le besoin. En effet, nous avons joué au bingo permettant ainsi de ramasser 65 \$ qui seront remis à la Fondation OLO (aide alimentaire aux femmes enceintes.) Une autre cause que soutiennent les Cercles de Fermières du Québec.

Nous avons poursuivi la soirée en entonnant des chansons de Noël; chacune y a mis du sien, sans oublier le brave qui a accompagné son épouse. La soirée s'est terminée vers 22 h par le tirage de quelques prix de présence. Les gens ont quitté le cœur heureux. La soirée a été appréciée.

Le conseil d'administration local tient à remercier les personnes qui ont répondu à l'invitation. **Merci!**

Merci d'apporter la feuille de compilation de vos heures de bénévolat.



Prochaine rencontre :

le mercredi 12 février 2020, à 19 h, **On porte du rouge!**

Défis du mois :

- Pain en forme de coeur
- Fudge ou bouchées sucrées

Arts textiles

- Carte de souhaits de la Saint-Valentin
- Une paire de bas (tricot ou crochet)

Grenier aux souvenirs *Gilles Fortier*

Au mois d'août dernier, à la foire des collectionneurs de Taschereau, j'ai mis la main sur ces deux catalogues Dupuis Frères. Un de l'automne-hiver 1954-55 et l'autre, automne-hiver 1962-63. Croyez-moi, ils sont très rares!

J'aime beaucoup feuilleter ces vieux catalogues; c'est comme un livre d'histoire. On peut y voir toute l'évolution d'un peuple, notamment par l'habillement, les outils, les loisirs sans oublier les jouets.

L'histoire des frères Dupuis débute avec Nazaire Dupuis qui ouvre un petit magasin de variétés le 28 avril 1868 à Montréal. Il réussit à persuader ses frères de s'associer avec lui et Dupuis Frères naît en 1870.

Les frères Dupuis étaient nationalistes purs et durs. Pour eux la race canadienne-française était leur priorité et c'est pour cela qu'ils n'ont pas eu peur de concurrencer Sears et Eaton. Le magasin Dupuis Frères sera, pendant plusieurs années, le plus important de Montréal.

Les catalogues Dupuis Frères



Un lock-out en 1976 et des problèmes financiers mènent à la faillite cette institution.

Dupuis Frères fermera ses portes en janvier 1978.

merci beaucoup

Club Bon Temps de Palmarolle



Les administrateurs du Club Bon Temps de Palmarolle remercient sincèrement tous les commanditaires qui ont bien voulu accorder leur soutien financier à l'occasion du souper annuel du 6 décembre dernier. C'est en grande partie grâce à leur générosité que cette soirée a été un vrai succès. Il s'agit de :

- Association québécoise des loisirs folkloriques A-T
- Consommation Plus La Sarre
- Deschênes inc (Mario Deschênes)
- Épicerie Les Marchés Tradition
- Ferme Bellevue
- Municipalité de Palmarolle
- Pharmacie Jean Coutu
- Quincaillerie Timber Mart
- Salon Denise Coiffure-Bronzage
- Cameron, Structures de bâtiment

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont participé à cette soirée, et nous souhaitons déjà vous revoir l'an prochain.

Marcelle Bélanger, secrétaire



L'Assemblée de Fabrique de Palmarolle

remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'invitation au souper bénéfique au profit de la Fabrique de Palmarolle tenu le 9 novembre 2019, lequel a rapporté la somme de 1 351,02 \$ à laquelle s'ajoutent 368 \$ résultat du tirage d'une couverture tissée, don de Lise Bergeron.

Un grand merci à nos artistes locaux, jeunes et moins jeunes, qui ont su si bien agrémente la soirée sous le thème « UN AIR DE FAMILLE ».

Le succès de cette activité nous le devons également à nos généreux commanditaires.

MERCI de votre générosité coutumière!

Nicole Fortier, présidente

CALENDRIER DE CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE 2020

CUEILLETTE DES ARBRES DE NOËL



POUBELLES



RECYCLAGE



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



BUREAU FERMÉ



SÉANCES DU CONSEIL



IL N'Y AURA PAS DE COLLECTE DU RECYCLAGE LE 24 DÉCEMBRE

Janvier 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars 2020						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 2020						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juin 2020						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Septembre 2020						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2020						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2020						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2020						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



– Sylvie Dubé, agente administrative, classe 2
 CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
 CLSC Palmarolle

124, rue Principale
 Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
 819 787-2216, poste 233

INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION DU SECTEUR SUD

Palmarolle, le 4 décembre 2019, veuillez prendre note que le CISSS de l'A-T vous informe que les locaux du CLSC de Palmarolle sont maintenant situés au 124, rue Principale.

Nous vous faisons part également de l'horaire des services courants (consultations et prélèvements sanguins) pour le secteur.

HORAIRE DES SERVICES COURANTS – SOINS INFIRMIERS POINTS DE SERVICE – SECTEUR SUD

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	PALMAROLLE Prélèvements (8 h à 9 h 30) AVEC RENDEZ-VOUS Services courants (10 h à 12 h)	GALLICHAN Prélèvements (8 h à 9 h 30) AVEC RENDEZ-VOUS Services courants (10 h à 12 h)	DUPARQUET Prélèvements (8 h à 9 h 30) AVEC RENDEZ-VOUS Services courants (10 h à 12 h)	PALMAROLLE Prélèvements (8 h à 9 h 30) AVEC RENDEZ-VOUS Services courants (10 h à 12 h)
PM	DUPARQUET Services courants (13 h 30 à 15 h 30)	DUPARQUET Services courants (13 h 30 à 15 h 00)	DUPARQUET Services courants (13 h 00 à 15 h 00)	PALMAROLLE Services courants (13 h à 16 h)

**Pour un rendez-vous pour prélèvements pour les points de service de
 Palmarolle, Duparquet et Gallichan
 veuillez communiquer avec le CLSC de Palmarolle au :
 819 787-2216, poste 233**



**Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et
 Stéphanie Galarneau**
 PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES
 84, 5^e Avenue Est
 La Sarre (Québec) J9Z 1K9
 Tél.: (819) 333-1160
 Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Peut-on pêcher la truite en hiver?

Saviez-vous que les pêcheurs de l'Abitibi-Ouest ont deux raisons d'apprécier la pêche blanche? Premièrement, nous sommes situés en bordure du lac Abitibi, cette mer intérieure très poissonneuse nous procure des possibilités de pêche extraordinaire. Deuxièmement, les pêcheurs de notre coin de pays ont aussi la possibilité de traverser la frontière ontarienne afin d'aller taquiner la truite sous la glace.



En effet, chez nos voisins situés à l'ouest de chez nous, un programme d'ensemencement est en place depuis de nombreuses années. Cela offre une possibilité de pêche de quatre espèces différentes. Soit l'omble de fontaine (truite mouche-tée), le touladi (la truite grise), la truite moulac et finalement la truite arc-en-ciel. Donc pour les plus aventureux, le défi d'aller prendre une de ces quatre espèces est possible et vous devrez mettre vos talents de pêcheur à rude épreuve.

Les commentaires souvent entendus sont que ce sont des lacs ensemencés et que la pêche est facile. Un peu comme dans une pisciculture. Bien laissez-moi vous dire que les truites ne se laissent pas tenter si

facilement que cela. Comme plusieurs espèces du règne animal, les poissons introduits dans leur nouveau milieu s'adaptent très rapidement. Ils deviendront sélectifs quand vient le temps de se nourrir.

Donc le pêcheur aura à sélectionner un leurre imitant autant que possible les proies disponibles dans le lac visé. Règle générale, l'espèce de poisson fourrage la plus présente se nomme la tête de boule. Ce petit mené d'une longueur d'environ 2 pouces sera donc le point de repère afin de choisir un leurre se rapprochant de sa taille et de son coloris. Si j'ai un conseil à vous donner, attachez au bout de votre ligne de petits leures. Premièrement parce que les poissons ont moins d'appé-

tit l'hiver et deuxièmement, les truites sont des poissons capricieux qui se laisseront tenter par des présentations subtiles.

En terminant, je vous révèle mon leurre préféré afin de capturer toutes les espèces de salmonidés plus haut listés. Le leurre que j'attache le plus souvent à ma ligne et au bout de la ligne de mes clients : un petit tube blanc. En fait, c'est une dandinette de plastique souple. La tête de plomb est insérée à l'intérieur du leurre et ce dernier présente des tentacules un peu comme une pieuvre. Tout dépendant de l'espèce visée, je choisirai une longueur se situant entre 1,5 et 3 pouces. Bonne pêche!



8 NOV
 Match familial à Palmarolle
 Public · Évènement · par La SLI - sale lique d'improvisation

Retour sur la soirée SLI

Grâce à la Sale lique d'improvisation, nous avons eu une très belle soirée le 8 novembre dernier. Nous avons même eu l'heureux problème de manquer de places assises. Que dire de l'excellent service de bar et de l'animation de la soirée. Merci à tous de vous être déplacés. Les Loisirs de Palmarolle et La SLI vous disent merci et à bientôt!!!! Nous allons revenir!



Hockey luge

Saviez-vous qu'il est maintenant possible pour les jeunes et leurs parents de faire du hockey luge à Palmarolle les vendredis soirs?

Un sport conçu pour tout le monde, avec ou sans handicap, les jeunes qui veulent venir l'essayer sont les bienvenus. Un groupe Facebook a été créé «Hockey Luge Palmarolle» voici le lien <https://www.facebook.com/groups/hockeylugepalmarolle/>



Restez à l'affût, une conférence de presse aura lieu en janvier pour vous donner plus de détails concernant ce nouveau sport offert dans votre municipalité.



Les loisirs de Palmarolle inc.

@loisirsdepalmarolleinc

2020

Bonne année!!!

Le comité des Loisirs de Palmarolle vous souhaite une bonne année 2020. Il en profite également pour remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués les années passée et on espère vous revoir en 2020. Surveillez nos nouveaux projets à venir!!! Si vous avez un projet en tête, n'hésitez pas à venir nous en parler. Tous les moyens sont bons : Facebook, téléphone, bouche à oreille, télécopieur....

Sentier Domaine Roch-Paradis

Surveillez la page Facebook pour connaître l'état des sentiers. Venez admirer la beauté en hiver. De plus, pourquoi ne pas en profiter pour nous envoyer vos photos ? N'oubliez pas, les sentiers sont interdits aux motoneiges et VTT, bienvenue aux piétons et animaux.



Hockey rural

Les Braves de Palmarolle sont de retour sur la glace cet hiver. C'est une armée de parents bénévoles qui affichent un beau sourire les soirs de pratique, tous, parents et enfants inclus. C'est plus d'une vingtaine de jeunes qui profitent de cette activité. Beaucoup de nouveautés à venir. Si vous voulez plus de détails, n'hésitez pas, parlez-en à Julien ou à tout autre membre de l'équipe lorsque vous les croiserez dans le village cet hiver.



VOTRE CAISSE
VOUS INFORME



Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

Vos besoins évoluent au fil du temps?

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie. Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent.

Visitez desjardins.com/votreviechange

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest